CENTRE D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE PARIS

PARIS LOGEMENT
PERSONNES ADULTES HANDICAPEES

PREMIERE DEMANDE

TRANSMETTRE POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER LES DOCUMENTS CI-DESSOUS :

Ces documents (photocopies) doivent impérativement mentionner le nom du demandeur (signataire de la demande d'attribution). La production des pièces originales ou complémentaires peut, le cas échéant, être demandée.

Pour les personnes de nationalité française :

❒ Carte Nationale d'Identité (en cours de validité ou périmée ou à défaut Passeport)

Pour les autres nationalités :

❒ Justificatif(s) de droit au séjour figurant dans l'annexe ''Justificatifs requis pour l'attribution des aides sociales facultatives'' ***{ ces documents doivent être en cours de validité }***

Pour attester de 3 années de présence à Paris au cours des 5 dernières années :

❒ 3 Avis d'imposition ou de non imposition sur le revenu, établis à l'adresse parisienne du demandeur
A défaut, (si pas d'avis d'imposition) :
❒ 3 Quittances de loyer (1 par an),
ET 3 factures d'électricité et/ou de gaz ou de téléphone (1 par an)

❒ Relevé d'Identité Bancaire (original)

❒ Jugement de tutelle ou de curatelle, le cas échéant

❒ Dans tous les cas, dernier avis d'imposition ou de non imposition sur le revenu (pour chaque membre du couple en cas de vie maritale et pour toute personne vivant au foyer)

Derniers justificatifs d'attribution et/ou de versement de l'une des aides suivantes :

❒ Allocation aux Adultes Handicapés,
❒ Allocation Compensatrice pour Tierce Personne,
❒ Prestation de Compensation du Handicap volet « aides humaines »,
❒ Pension d'invalidité (2ème ou 3ème catégorie),
❒ Pension de veuf(ve) invalide,
❒ Rente accident du travail incapacité supérieure ou égale à 80%,
❒ Pension anticipée attribuée aux fonctionnaires civils et militaires,
❒ Rente viagère d'invalidité versée par la Caisse des Dépôts et Consignations.

❒ Justificatifs récents de toutes vos ressources (imposables ou non imposables) et celles des autres personnes vivant au domicile : pension (s), rente (s), salaires, indemnités journalières, indemnités de chômage , allocation (s), autres...

❒ Justificatif récent de versement ou de non versement de l'Allocation Logement (AL), par la CAF ou l'employeur (en cas de non versement de l'une de ces allocations, des justificatifs complémentaires peuvent vous être demandés)

❒ Dernière quittance de loyer **à votre nom** (pour l'étude de votre demande, des quittances complémentaires ou tout autre document peuvent vous être demandés), à défaut le bail

Pour attester d'une année de présence à Paris (pour les couples ayant un enfant à charge et en cas de mutation professionnelle uniquement) :

❒ Attestation de mutation professionnelle imposée par l'employeur,
❒ Quittance de loyer **ET** facture d'électricité et/ou de gaz ou de téléphone **(correspondant à la période d'installation et à la période actuelle)**

Vous avez un enfant à charge :

❒ Dans tous les cas livret(s) de Famille tenu(s) à jour

- **Pour les familles ayant un enfant en garde alternée :**

❒ Jugement de divorce ou de séparation de corps ou tout autre document validé par une autorité juridique ou administrative permettant d'attester la mise en place d'une garde alternée de l'enfant
A défaut, une convention sous seing privé

❒ Dernière déclaration sur le revenu (imprimé 2042C)
A défaut, une attestation sur l'honneur du demandeur précisant sa volonté d'opter pour le partage des parts fiscales procurées par l'enfant en garde alternée

- **Pour les enfants majeur :**

❒ Attestation sur l'honneur indiquant le rattachement fiscal de l'enfant

❒ Le cas échéant, attestation de Pôle Emploi indiquant son statut de demandeur d'emploi non indemnisé